

## **COMMISSION PARITAIRE**

### **RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2008**

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 7 juillet 2008 à 18 heures en salle François-Goguel :

- a adopté à l'unanimité le quitus moral du bureau des arts.
- a adopté à l'unanimité le quitus financier du bureau des arts.
- a adopté à l'unanimité le quitus moral du bureau des élèves
- a adopté à l'unanimité le quitus financier du bureau des élèves.
- a adopté à l'unanimité le procès-verbal provisoire de la séance du 16 juin 2008.